VERSAILLES

Jardinier cimetière - Fossoyeur H/F

Adjoint technique territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2025-VERSAILLES-187

Localisation du poste : Versailles (78000)

Direction concernée	Domaine d'activité	Service concerné
ESPACES VERTS DIRECTION	Espaces verts	CIM REGIE CIMETIERES

Catégorie du poste	Poste ouvert aux	Type de poste
C	Contractuels et Titulaires	Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales :

Entretien des espaces verts des cimetières (80%) :

- Entretien des espaces verts (tonte des gazons, désherbage manuel, arrosage ...)
- Désherbage et traitement alternatifs allées et inter-concessions
- Participation à la confection de massifs (arbustifs et de vivaces)
- Taille des arbustes
- Entretien courant du matériel

Travaux relatifs à la casse de monuments et travaux de fossoyage (20%) :

- Casse de monument funéraire
- Exhumation de corps dans le respect des défunts (code funéraire)
- Respecter les règles de sécurité du travail (au volant et dans son activité quotidienne)
- Manutention de charges lourdes (casse de monuments funéraires)

Votre profil

Formation

Formation :

Idéalement issu(e) d'une formation type BEP / CAP horticole

Expérience :

Expérience en fossoyage

Savoir-faire :

- Capacité à travailler dans les cimetières

Savoir-être :

- Dynamisme et conscience professionnelle
- Sensibilité à la gestion écologique des Espaces verts

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Permis B et habilitations :

- Permis B obligatoire (boîte manuelle)
- CACES apprécié(s), pour conduite de mini pelle et Bobcat
- Habilitation funéraire (vaccinations à jour à présenter)

Contrainte(s) liée(s) au poste :

Bonne condition physique (port de charges et travail en extérieur)

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 15 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)